

## CONSEIL DES MINISTRES DU VENDREDI 13 AVRIL 2007

Le Conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence du Premier ministre, Dr. Navinchandra Ramgoolam, et a, entre autres:-

1. donné son aval à la présentation à l'Assemblée nationale du *Criminal Procedure (Amendment) Bill* qui prévoit l'abolition de peines fixes et rétablit la discrétion de la Cour pour imposer des peines quels que soient les cas. Cette décision fait suite aux observations du *Privy Council* se rapportant au principe fondamental démocratique de l'Etat de droit et de la séparation des pouvoirs du judiciaire et de l'exécutif. Selon le nouveau projet de loi :
  - (a) les peines pour les délits tels que meurtre et homicide involontaire passeront de 45 ans à 60 ans.
  - (b) la Cour Suprême pourra revoir les peines dans les cas de personnes qui ont été condamnées antérieurement à la réclusion à vie ou à une peine d'emprisonnement obligatoire de 45 ans ou 30 ans. Dans de tels cas, une demande sera logée à la Cour Suprême par le Directeur des Poursuites publiques afin que la Cour révise les peines.
2. pris note de la performance exceptionnelle enregistrée dans les arrivées touristiques pour le mois de mars 2007. 79 965 touristes ont visité Maurice par rapport à 58 136 pour la période correspondante l'année dernière, c'est-à-dire, une hausse de 37,5%.

Selon les statistiques, la France et La Réunion, nos principaux marchés, ont complètement repris avec une hausse de 64,4% et de 19,9% respectivement.

Les autres marchés ont enregistré une hausse comme suit:

L'Allemagne (+63,1%)	L'Afrique du Sud (+28,9%)
Le Royaume-Uni (+29,2%)	L'Autriche (+61,3%)
La Suède (+318,3%)	Les Pays-Bas (+36,6%)
La Suisse (+58,5%)	La Belgique (+23,7%)
L'Espagne (+36,1%)	Communauté des Etats Indépendants (+41,7%)
L'Italie (+4,3%)	L'Australie (+2,0%)
La Chine (+26,7%)	

3. pris note des mesures pour continuer à promouvoir Maurice comme une destination touristique attrayante. Cela en vue de soutenir l'élan de la croissance actuelle des arrivées touristiques et de l'industrie touristique. Les mesures incluent:

- (a) la préservation des caractéristiques naturelles et exquises du paysage marin dans son état pur;
  - (b) des stratégies coordonnées par rapport au développement hôtelier; et
  - (c) une approche ciblée par rapport à l'investissement direct étranger dans le secteur et qui permettra aux compagnies internationales de renom d'investir à Maurice.
4. pris note qu'une des conditions requises pour la mise sur pied des écoles de nursing privées est la provision de facilités pour la formation dans des instituts publics de santé. L'objectif est de fournir une formation de haut niveau pour le personnel soignant en vue d'assurer, entre autres, qu'il y ait un nombre suffisant d'infirmiers qualifiés dans le secteur public comme dans le privé pour améliorer le niveau de soins et de service à la communauté, et aussi pour les marchés internationaux.

Le Conseil a aussi pris note que le *Nightingale College of Nursing Ltd*, en partenariat avec l'Université de Bedfordshire, se propose de créer une école privée de nursing pour offrir un *General Nursing Programme* s'étalant sur trois ans, qui déboucherait sur un *Bachelor of Science in Nursing*.

5. agréé que le ministère de la Santé et de la Qualité de la Vie élabore les lignes directrices pour faciliter et accélérer les procédures d'accréditation de laboratoires privés qui effectuent des tests cliniques selon les normes internationales. Cela en vue de s'assurer que la population ait accès aux services de laboratoires de qualité internationale. L'accréditation d'un laboratoire privé à un niveau international est considérée par l'Organisation mondiale du Commerce comme un moyen de minimiser les barrières techniques au commerce, facilitant ainsi le commerce entre les pays.
6. pris note des retombées de la 23<sup>e</sup> réunion du Conseil des ministres de la Commission de l'Océan Indien (COI) qui s'est tenue le 3 avril 2007 à l'hôtel Le Maritim, à Balaclava. Le Premier ministre, Dr. Navinchandra Ramgoolam, avait procédé à la cérémonie d'ouverture. Dans son discours, il a souligné l'importance pour la COI, en tant qu'organisation régionale, d'adopter une approche qui donne des résultats. Il a mis l'accent sur la nécessité que la COI redéfinisse ses stratégies en vue de développements majeurs qui ont lieu sur les scènes régionale et internationale.

Le Conseil a passé en revue le progrès réalisé dans la mise en oeuvre des projets et initiatives entrepris par la COI dans divers secteurs couvrant les relations politiques et diplomatiques, la sécurité, la gestion durable des ressources marines et côtières, le tourisme, la technologie de l'information et de la communication, le changement climatique et la santé. Les fonds déboursés jusqu'ici sous le 9<sup>e</sup> FED et la préparation du 10<sup>e</sup> FED, couvrant la période 2008-2013 ont été également évoqués.

En marge de la réunion, le ministre des Affaires étrangères, du Commerce international et de la Coopération a eu des discussions bilatérales avec, entre autres, Mme Brigitte Girardin, ministre déléguée à la Coopération, au Développement et à la Francophonie. Il a également signé plusieurs accords, y compris le Document Cadre de Partenariat France-Maurice.

7. pris note qu'en vue de rendre le *Tourism Authority Act* fonctionnel et opérationnel à partir du 1<sup>er</sup> mai 2007, le vice-Premier ministre et ministre du Tourisme, des Loisirs et des Communications extérieures, promulguera les règlements suivants :

- (i) Tourism Authority (Amendment of Schedule) Regulations;
- (ii) Tourism Authority (Tourist Enterprise Licence Fees) Regulations;
- (iii) Tourism Authority (Pleasure Craft Licence Fees) Regulations;
- (iv) Tourism Authority (Skipper's Licence Fees) Regulations;
- (v) Tourism Authority (Canvasser Permit Fees) Regulations.

Ces règlements prévoient, entre autres, l'octroi de permis aux entreprises, de même que l'enregistrement et le classement par catégorie des bateaux de plaisance.

8. pris note que conformément aux dispositions de l'Organisation internationale du Travail, les mécanismes suivants adoptés à la conférence internationale du travail en juin 2006 en vue de protéger les travailleurs contre les maladies professionnelles et les accidents du travail, seront déposés à l'Assemblée nationale:

- (a) cadre C187 promotionnel pour la convention professionnelle de sûreté et de santé, 2006;
- (b) cadre R197 promotionnel pour la recommandation professionnelle de sûreté et de santé, 2006; et
- (c) recommandation du rapport de l'emploi, R198 2006.

9. pris note que M. Xia Geng, le maire de la ville de Qingdao, sera en visite à Maurice en vue d'identifier des axes de coopération entre Maurice et la ville de Qingdao, cela suite à la visite du Premier ministre, Dr. Navinchandra Ramgoolam en République populaire de Chine en décembre 2006 lors de laquelle divers programmes de coopération technique ont été conclus. Lors de sa visite, le maire procédera à la signature d'accords sur la création d'un *Joint Business Council* et sur le jumelage de la ville de Qingdao au conseil de district de Grand Port/Savanne. Divers sujets de coopération feront également l'objet de discussions.

10. pris note qu'un protocole d'accord sera signé entre la *National Prosecuting Authority* d'Afrique du sud et le Bureau du Directeur des Poursuites publiques de Maurice, pour une coopération dans les domaines suivants:

- (a) la formation du personnel de la profession à travers des programmes d'échanges;

- (b) les programmes de recherche et les projets conjoints de même que des études;
  - (c) des tournées d'étude pour discuter de thèmes d'intérêt commun;
  - (d) l'échange d'informations, de textes de loi ou des publications légales afin de renforcer la compréhension mutuelle concernant des sujets pertinents pour les deux parties;
  - (e) le partage d'informations pour combattre le crime, en particulier le crime organisé transnational; et
  - (f) l'assistance nécessaire pour mener des enquêtes et pour entamer les poursuites.
11. pris note des retombées de la visite, du 19 au 24 mars 2007, du ministre des Affaires étrangères, du Commerce international et de la Coopération en République Arabe d'Egypte. Lors de sa visite, le ministre a :
- (a) eu des rencontres avec Dr Ahmed Nazif, Premier ministre, M. Ahmed Abou El-Ghait, ministre des Affaires étrangères et avec d'autres ministres; et
  - (b) signé des protocoles d'accord pour une coopération globale, pour une coopération dans le domaine de la gestion de la pêche et de l'aquaculture et pour l'établissement d'un cadre qui facilitera la coopération.
- Suite à ces discussions, les autorités égyptiennes ont agréé, entre autres:
- (i) qu'une délégation d'hommes d'affaires et d'investisseurs égyptiens vienne à Maurice pour explorer les opportunités de commerce et d'investissement;
  - (ii) qu'une assistance technique y compris des bourses, sera offerte aux Mauriciens;
  - (iii) que la coopération dans les domaines du tourisme et de la rénovation des bâtiments historiques sera stimulée; et
  - (iv) que des fonds soient déboursés pour financer l'envoi des experts à Maurice afin qu'ils entreprennent des excavations archéologiques et des recherches sur le dodo et d'autres espèces.

